

Recours aux services d'un représentant Programme d'immigration au Canada atlantique (PICA)



Un représentant est quelqu'un à qui vous donnez la permission d'agir en votre nom ou au nom de votre organisme auprès de la Province de la Nouvelle-Écosse. Vous pouvez avoir recours aux services d'un seul représentant. Si vous nommez un représentant supplémentaire, le précédent ne sera plus autorisé à traiter en votre nom ou à recevoir de l'information sur votre dossier.

Je : nomme un représentant. Remplir les sections A, B et D.

retire l'autorisation accordée au représentant. Remplir les sections A, C et D.

Section A – Renseignements sur le demandeur

Nom de famille : _____

Prénom(s) : _____

Raison sociale de l'entreprise : _____

Section B – Nomination d'un représentant

- *J'autorise* la personne suivante à me représenter et à traiter en mon nom ou au nom de mon organisme avec la Province de la Nouvelle-Écosse.
- *J'autorise* la Province de la Nouvelle-Écosse à divulguer les renseignements de mon dossier au représentant de mon organisme. La présente autorisation est prévue dans la loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (*Freedom of Information and Protection of Privacy Act*) de la Nouvelle-Écosse.

1 Nom complet du représentant : _____
Nom de famille, prénom(s)

2 Le représentant est payé ou sera payé et est un membre en règle :

du Collège des consultants en immigration et en citoyenneté (CCIC) N° de membre _____

d'un ordre professionnel de juristes provincial ou territorial du Canada Quelle province ou quel territoire? _____
N° de membre _____

Chambre des notaires du Québec N° de membre _____

3 Coordonnées de représentant :

Nom de l'entreprise ou de l'organisme (s'il y a lieu) : _____

Adresse postale : _____

Numéro de téléphone : _____

(Ind. du pays) Numéro

Courriel : _____

4 Déclaration de représentant :

- Je déclare que l'information contenue dans la Section B est exacte, complète et correcte.
- Je reconnais et je conviens que je suis la personne nommée par le demandeur pour traiter avec la Province de la Nouvelle-Écosse au nom du demandeur.
- J'ai lu l'article 91 de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et je déclare respecter toutes les exigences en matière de prestation de conseils et de représentation.

Signature du représentant : _____

Date (jj/mm/aaaa) : _____

Section C – Retrait de l'autorisation accordée au représentant

- Je n'autorise plus la personne suivante à représenter mon organisme, à obtenir de l'information sur mon dossier ou à traiter au nom de mon organisme avec la Province de la Nouvelle-Écosse.

Nom du représentant : _____

Nom de famille, prénom(s)

Nom de l'entreprise ou de l'organisme (s'il y a lieu) : _____

Section D – Votre déclaration

- Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts, complets et corrects.
- Je comprends toutes les déclarations précédentes, ayant demandé et obtenu des explications pour chaque point qui n'était pas clair.

Signature du demandeur : _____

Date (jj/mm/aaaa) _____

La Province de la Nouvelle-Écosse n'exige PAS le recours aux représentants autorisés dans le processus d'immigration, et le choix de se faire assister par un représentant est laissé au demandeur.